

CHAMPIONNAT REGIONAL CONTRE LA MONTRE 2012

SALIES DE BEARN (64) – 28 Mai 2012



Le mot du Président de l'UFOLEP Aquitaine

Pierre BARBE

Le régional UFOLEP contre la montre fait désormais partie des classiques de la saison cycloport en Aquitaine. Il complète les organisations départementales et permet, pour les sportifs intéressés, l'accès au national UFOLEP. Cette manifestation a déjà été organisée en Dordogne, Gironde, Landes et Lot et Garonne, cette année l'UFOLEP Pyrénées Atlantiques prend la relève. Merci au comité départemental, au VC salisien, association support, et à son équipe dévouée. Le parcours sera vraisemblablement plus corsé et plus sélectif que lors des éditions précédentes mais devrait satisfaire les amateurs d'efforts solitaires, enfin pour la troisième année consécutive l'esprit collectif pourra s'exprimer dans l'après-midi lors de l'épreuve par équipes. Bonne journée à toutes et tous en terre béarnaise avec l'esprit convivial qui caractérise les rencontres dans cette discipline.

Le mot du Président de l'UFOLEP des Pyrénées-Atlantiques

Jean-Jacques TECHENE

Pour la première fois de son histoire et huit ans après la création de la CTD Cycloport au sein du Comité UFOLEP 64, le Championnat régional Aquitaine CLM UFOLEP se déroule cette année dans le département des Pyrénées-Atlantiques, à Salies-de-Béarn.

Je tiens à remercier chaleureusement le très dynamique club local, le CV Salisien, de s'être proposé pour organiser une épreuve si exigeante. Je sais donc pertinemment que l'organisation sera parfaite tant ce club, exemplaire à bien des égards, est rôdé pour la mise en place d'épreuves cyclistes de tous ordres. Par-delà l'aspect purement compétitif, chacun doit se dire qu'en participant à ce championnat, c'est d'abord un certain idéal du sport cycliste, fait de pur désintéressement et de convivialité, que l'on doit préserver et faire vivre, pour la défense et la promotion des valeurs citoyennes et éducatives que porte notre fédération sportive.

Bienvenue dans le département des Pyrénées-Atlantiques, terre de Vélo s'il en est, à tous les cycloportifs engagés dans ce championnat régional.

Le mot du Président du Club Vélo de Salies

Bernard MORLAAS

Le Vélo Club contre le temps....

Depuis plus de 30 ans, je préside les destinées du Club Vélo de Salies et j'éprouve toujours autant de plaisir et de passion pour permettre aux coureurs de venir disputer nos épreuves. Un contre la montre n'est jamais un moment de plaisir, c'est le seul reflet de la vérité, de la forme, de la valeur d'un coureur. La montre tournera mais avec mon équipe nous saurons arrêter le temps pour faire de ce moment, un plaisir et que tout ceux qui viendront dans notre belle ville de Salies puissent y trouver un endroit où il fait bon vivre. Tout sera prêt pour cette belle épreuve qui fait honneur à nos champions et à notre sport favori le cyclisme et de toute l'Aquitaine cycliste. Nombreux seront ceux qui viendront avec nous tenter de maîtriser les aiguilles du temps.

PROGRAMME

Contre la montre individuel

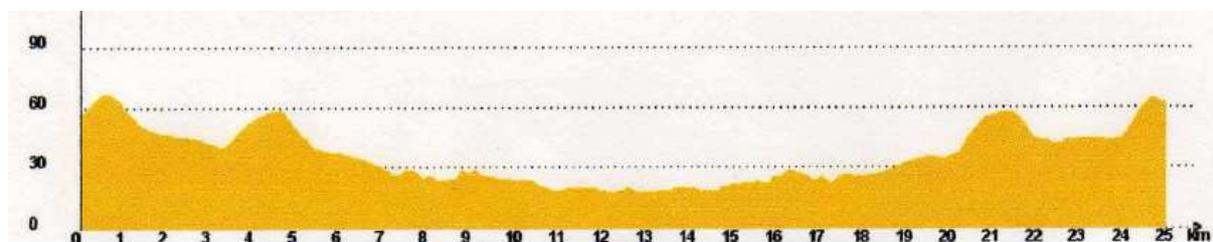
08H30-10H00 Retrait des dossards
10H01 Départ du premier concurrent
12H00 Récompenses

Contre la montre par équipes

13H30-14H00 Retrait des dossards
14H31 Départ de la première équipe
15h30 Récompenses

PARCOURS

26 km avec départ et arrivée à Salies de Béarn.



ENGAGEMENTS

Les engagements se feront uniquement à l'avance, sur les bulletins fournis en annexe.

Les inscriptions seront à retourner à votre délégation départementale UFOLEP :

- Ufolep 24, 82 avenue G.Pompidou – 24001 Périgueux Cedex - ufolep@fol24.org
- Ufolep 33, Château Bethaille - 72 avenue de l'Eglise romane - 33370 Artigues Pres Bordeaux - ufolep33@yahoo.fr
- Ufolep 40, 122 rue du Gal de Lobbit – 40000 Mont de Marsan - ufolep.40@wanandoof.fr
- Ufolep 47, 108 rue des fumadelles – 47000 Agen - ufolep47@laligue.org
- Ufolep 64, 17 rue de Boyrie – 64000 Pau - ufolep64@ufolep-aquitaine.org

Le prix de l'engagement est de 5 € pour les individuels (3€ pour les 15-16 ans) et 20 € pour les équipes de quatre (ou 15 € pour 3 équipiers seulement).

Le chèque correspondant au total des engagements de chaque club, devant être joint aux fiches d'engagement, est à libeller à l'ordre de votre Comité Départemental UFOLEP.

Aucun engagement ne pourra être pris le jour de la compétition.

RENSEIGNEMENTS

UFOLEP des Pyrénées-Atlantiques
17 rue de Boyrie – 64000 Pau

Tel : 05 59 72 91 97 / Fax : 05 59 72 91 97 / mail : ufolep64@ufolep-aquitaine.org
www.ufolep64.com

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le championnat est organisé par l'association CV Salies sous le contrôle du Comité Départemental UFOLEP 64, de la Commission Technique Régionale Cyclospor et du Comité Régional UFOLEP Aquitaine. Les règlements généraux de l'UFOLEP et le règlement national afférent au contre la montre seront appliqués.

Participation à l'épreuve

Le Championnat Régional UFOLEP de Contre la Montre est ouvert uniquement aux licenciés UFOLEP. Chaque concurrent devra lui-même retirer son dossard en présentant sa licence en cours et sa carte de catégorie. La licence et la carte cyclosporitive devront être homologuées au moins huit jours avant le jour du Championnat Régional UFOLEP.

En aucun cas il ne sera remis un dossard à un concurrent qui serait dans l'impossibilité de fournir sa licence et sa carte de catégorie. Chaque association peut engager autant de concurrents qu'elle le souhaite. Cette épreuve est qualificative pour le Championnat National UFOLEP selon le règlement en vigueur.

Catégories

Le Contre la Montre individuel est ouvert à tous licenciés Cyclospor UFOLEP né(e)s avant le 1er janvier 1996. Seuls les concurrents licenciés en Aquitaine sont éligibles aux titres de champions UFOLEP et aux récompenses protocolaires. Les catégories seront les suivantes (âge défini au 31 décembre 2011) :

<u>Catégorie</u>	<u>Année de naissance</u>
Jeunes 15/16 ans (F et M)	- Nés en 1995 et 1996
Adultes 17/19 ans	- Nés en 1992 à 1994 inclus
Adultes 20/29 ans	- Nés de 1982 à 1991 inclus
Adultes 30/39 ans	- Nés de 1972 à 1981 inclus
Adultes 40/49 ans	- Nés de 1962 à 1971 inclus
Adultes 50 /59 ans	- Nés de 1952 à 1961
Adultes 60 et +	- Nés en 1951 et avant
Adultes Féminines 17/29 ans	- Nées de 1982 à 1994 inclus
Adultes Féminines 30/39ans	- Nées de 1972 à 1981 inclus
Adultes Féminines 40 ans et plus	- Nées en 1971 et avant

Les jeunes masculins âgés de 16 ans, ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent dans la catégorie 17/19 ans.

Les jeunes féminines âgées de 16 ans, ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participeront dans la catégorie féminine 17/29 ans.

Les jeunes masculins et les jeunes féminines âgés de 16 ans, strictement UFOLEP mais surclassés, participeront dans les catégories masculin 17/19 ans et féminine 17/29 ans.

Tout(e)s ces jeunes devront présenter un certificat médical de sur classement exceptionnel délivré par le médecin agréé par l'UFOLEP ou par un médecin du sport (du fait que sur les épreuves dominicales, ils/elles courent avec les adultes).

Les adultes masculins de 19 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participeront dans la catégorie 20/29 ans.

Tenue

Tous les concurrents d'une même association devront porter un maillot sur lequel figurera le logo UFOLEP (le logo UFOLEP est recommandé mais non obligatoire pour les clubs à double affiliation).

Le port du casque, sanglé, à coque rigide homologué par l'UCI sera obligatoire pendant toute la durée de l'échauffement et de l'épreuve.

Matériel

Le matériel devra être conforme à la section C-11 du règlement national UFOLEP. Les commissaires pourront refuser le départ aux concurrents dont le vélo n'est pas conforme ou dont les boyaux ne sont pas collés correctement.

Braquets :

– Jeunes 15/16 ans F : braquet 52X16 ou 46X14 / développement maxi autorisé : 7,01 m.

– Jeunes 15/16 ans M : braquet 49X14 / développement maxi autorisé : 7,47 m.

Tous les jeunes 15/16 ans devront obligatoirement passer par le contrôle de braquet avant le départ.

Sécurité

Tous les carrefours seront signalés et sécurisés, mais le parcours restera ouvert à la circulation dans les deux sens. Les concurrents devront impérativement rouler sur la partie droite de la chaussée. Aucun carrefour ne pourra être coupé. **Les concurrents devront à tout moment respecter le code de la route.**

Déroulement de l'épreuve

Il sera interdit aux concurrents de s'échauffer ou de rouler sur le parcours, ou d'y circuler dans leurs voitures, entre le départ du premier concurrent et l'arrivée du dernier concurrent.

Un concurrent se présentant sur la ligne de départ en retard par rapport à son heure prévue verra son temps décompté par rapport à l'heure prévue. Il pourra prendre le départ aussitôt qu'il arrive sur la ligne, à condition qu'il ne gêne pas le départ d'un autre concurrent.

Lorsqu'un concurrent est rejoint par un autre, il lui est interdit de profiter du sillage de celui qui l'a rejoint, ni de lui donner de l'abri.

Le concurrent qui rejoint un autre devra effectuer le dépassement par la gauche en observant un écart latéral d'au moins 2 mètres. Le concurrent rejoint doit rester à au moins 25 mètres derrière celui qui l'a rejoint. Le non respect de ce paragraphe entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'au déclassement.

Après avoir franchi la ligne d'arrivée, les coureurs doivent se rendre directement à la salle des fêtes, où les résultats seront affichés.

Pour la sécurité des concurrents, la chaussée autour de l'arrivée doit rester entièrement libre.

Tout concurrent qui reste sur la chaussée après un premier avertissement sera déclassé.

A noter : suivant le déroulement et les conditions climatiques, la Commission Technique Régionale et le Directeur de Course se réservent le droit de modifier le parcours et/ou le déroulement.

Voiture suiveuses

Chaque concurrent pourra être suivi d'une voiture qui circulera avec les feux de croisement allumés et une pancarte de course sur le pare-brise. La voiture doit se maintenir en permanence au moins dix mètres derrière son concurrent. Les voitures suiveuses devront à tout moment respecter le code de la route.

Tout dépannage d'un concurrent sera assuré par sa voiture suiveuse. Le dépannage n'est autorisé qu'à l'arrêt absolu, sur la droite de la chaussée et par l'arrière, sans gêner quiconque. Après le dépannage, le mécanicien pourra aider au redémarrage du concurrent en le poussant, mais uniquement en courant à pied.

Sous aucun prétexte la voiture suiveuse ne pourra venir à la hauteur d'un concurrent, sous peine de mise hors course dès la première infraction.

La voiture suiveuse d'un concurrent qui va être rejoint par un autre concurrent doit, dès que la distance séparant les deux concurrents devient inférieure à 100 mètres, se garer à l'arrêt absolu à droite de la chaussée, ou se ranger pour laisser passer le concurrent et son véhicule suiveur, pour se remettre ensuite derrière la voiture suiveuse du rattrapeur.

La voiture suiveuse du rattrapeur n'est autorisée à s'intercaler entre les deux concurrents que quand l'écart entre ces deux devient au moins 100 mètres. Si cet écart se réduit par la suite, la voiture se garera à l'arrêt absolu à droite de la chaussée pour se remettre derrière le deuxième concurrent.

Contrôle médical

Des contrôles pourront être effectués conformément à la réglementation en vigueur. Il appartient à chaque concurrent de s'assurer, dès son arrivée, si il doit ou non se rendre au contrôle médical.

Règlement spécifique pour le Contre la Montre par équipe

Le régional UFOLEP est ouvert aux catégories suivantes (âge défini au 31/12/2011) :

- Adultes masculins 17/39 ans
- Adultes masculins 40 ans et plus avec obligatoirement, au moins un 50 ans et plus
- Adultes mixtes 17 ans et plus avec obligatoirement, au moins une féminine 17 ans et plus, et un masculin 50 ans et plus.

Les équipes seront composées de 3 ou 4 concurrents d'une même association ou non.

Les membres d'une même équipe devront porter un maillot identique.

Toutes les dispositions du contre la montre individuel s'appliquent au contre la montre par équipe.

Les équipes masculines 17/39 ans et 40 ans et plus effectueront 1 tour soit 25 km. Temps pris sur le 3^{eme} arrivant.

Les équipes mixtes effectueront 1 tour soit 25 km. Temps pris sur le 3^{eme} arrivant à condition que la féminine et le concurrent de plus de 50 ans franchissent la ligne en 1^{ere}, 2^{eme} ou 3^{eme} position, sinon temps pris sur le 4^{eme}.

Dans chaque catégorie, les équipiers des trois premières équipes recevront des médailles.

Remise des récompenses

Pour recevoir les récompenses, les concurrents devront se présenter dans leur tenue du club.

Réclamations et sanctions

Le directeur de course et les commissaires seront seuls juges concernant le classement.

Les réclamations éventuelles pourront être déposées :

- **oralement dans les 15 minutes** suivant l'affichage des résultats par un représentant du club auprès de la direction de course.
- **dans un délai de 48 heures** après la proclamation des résultats : par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à :

UFOLEP Aquitaine,
Chateau Bétailhe
72 avenue de l'Eglise Romane
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX,

accompagnée par un chèque de caution (fixé par le Comité Directeur Régional UFOLEP Aquitaine à 50 €) à l'ordre de l'UFOLEP AQUITAINE.

Tout concurrent contrevenant aux présentes règles, ou dont le véhicule suiveur contreviendra aux présentes règles, ou dont la tenue sera déloyale ou antisportive, sera déclassé par les commissaires.

BULLETIN D'ENGAGEMENT CLM - INDIVIDUEL

LES ENGAGEMENTS PAR COURRIER DOIVENT ÊTRE REÇUS LE **SAMEDI 19 MAI AU PLUS TARD**
AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTE LE JOUR DE L'EPREUVE

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

E-mail :

Club :

Département :

Numéro de licence :

Prévenir en cas d'incident : Nom : _____ Tel : _____

Catégorie :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Adultes masculins 17-19 | <input type="checkbox"/> Jeunes féminines 15-16 |
| <input type="checkbox"/> Adultes masculins 20-29 | <input type="checkbox"/> Adultes féminines 17-29 |
| <input type="checkbox"/> Adultes masculins 30-39 | <input type="checkbox"/> Adultes féminines 30-39 |
| <input type="checkbox"/> Adultes masculins 40-49 | <input type="checkbox"/> Adultes féminines 40 et + |
| <input type="checkbox"/> Adultes masculins 50-59 | |
| <input type="checkbox"/> Adultes masculins 60 ans et + | <input type="checkbox"/> Jeunes masculins 15-16 |

Voiture suiveuse : Oui

Non

Signature :

Règlement 3 € pour les 15-16 ans et 5 € pour les autres, par cheque a l'ordre de votre **Comité départemental UFOLEP**.
Adresser l'engagement à votre **Comité départemental UFOLEP d'affiliation**

BULLETIN D'ENGAGEMENT CLM - EQUIPE

LES ENGAGEMENTS PAR COURRIER DOIVENT ÊTRE REÇUS LE **SAMEDI 19 MAI AU PLUS TARD**
AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTE LE JOUR DE L'EPREUVE

Club : _____ Département : _____

Cocher ici si l'équipe est composée de membres de plus d'un département

(Les équipes qui comprennent un coureur d'un département extérieur à l'Aquitaine pourront participer mais ne seront pas classées.)

Noms des concurrents :

	NOM	Prénom	Année de naissance
1.
2.
3.
4.

Catégorie de l'équipe : H 17-39 ans H 40 ans et plus Mixte

Voiture suiveuse : Oui Non

Contact principal :

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tel : _____ Adresse email : _____

Signature

Règlement de 20 € par équipe de quatre ou 15 € pour trois concurrents, par cheque à l'ordre de votre **Comité Départemental UFOLEP.**

Adresser l'engagement à votre **Comité départemental UFOLEP d'affiliation**